Agir pour la sortie de crise Les missions du CAC

WEBINAIRE | JUILLET 2021



SOMMAIRE

- Les commissaires aux comptes : partenaires de la sortie de crise
- Mission « Prévention et Relation de confiance »
- . Missions « Relance »





Commissaire aux comptes : un savoir faire au service de la sortie de crise

Son engagement

- dans l'économie
- au service de l'intérêt général

Concrétiser cet engagement dans la crise

- · au service de la prévention des difficultés d'entreprises = un rôle historique
- · pour contribuer à la relance = au plus près des entreprises et des partenaires



En particulier vis-à-vis des PE et PME Au plus près des territoires





Commissaire aux comptes : un savoir faire au service de la sortie de crise

Maintien des mandats de CAC dans les PE/PME

Partenaire des entreprises

Attentes du marché au titre des autres missions

Réseaux bancaires

Partenaire des parties prenantes de la relance

Organismes en charge de l'attribution des dispositifs relance (BPI, régions, ministères, etc.)





Commissaire aux comptes : un savoir faire au service de la sortie de crise

Partenaire des pouvoirs publics

Rapport Richelme

Signataire du plan d'action du gvt en faveur des entreprises en difficultés

Contributeur à la fiabilisation des données dans le cadre du plan de relance (coûts fixes, billetterie sportive, ...) Partenaire des autres acteurs de la sortie de crise

Partenariats:

- En particulier avec la Conférence Générale des Juges Consulaires de France
- Autres (en cours)





Les deux piliers de l'action du commissaire aux comptes dans la crise



Pilier prévention

- ✓ Identifier les difficultés
- ✓ En évaluer l'importance
- ✓ En tirer les conséquences

Pilier relance

- ✓ Contribuer à atteindre les objectifs fixés par les pouvoirs publics
- ✓ Vérifier les droits d'accès des demandeurs aux dispositifs
- ✓ Contrôler le bon usage des aides reçues





Le « quoi qu'il en coûte »!

Pilier Prévention

Le plan d'action des entreprises en situation de fragilité

- Un accompagnement avec un interlocuteur privilégié
- Un numéro d'appel unique pour les entreprises : 0806 000 245
- Une mobilisation pour accompagner les entreprises et identifier leurs difficultés
- Des aides financières prolongées
- Des procédures judiciaires qui évoluent
- Une procédure collective simplifiée pour les petites entreprises



Pilier Relance

Le plan < France relance »

- Soutenir les entreprises pendant la crise
- Cibler certains dispositifs à des projets d'avenir
- D'importants moyens consacrés -Mesures d'urgence
- Plus de 120 dispositifs









Le dispositif du plan d'action des entreprises en situation de fragilité





Promouvoir le plan d'action et suivre la mise en œuvre des engagements des parties prenantes

plan d'action

Membres du CODEFI

Acteur local

SORTIE DE CRISE

Présidé par le Préfet

Conseiller départemental à la sortie de crise

SORTIE DE CRISE

Présidé par le Préfet

Conseiller départemental à la sortie de crise

DE SORTIE DE CRISE

Présidé par le Préfet

Conseiller départemental à la sortie de crise

- Suivre le dispositif de soutien apporté aux entreprises en phase de reprise ou en situation de fragilité
- Coordonner les actions de tous les acteurs
- Garantir une meilleure détection et un meilleur accompagnement des entreprises







Commissaires aux comptes et plan d'action des entreprises en situation de fragilité : clarifier la situation financière et accompagner



PARTICIPER

aux diagnostics financiers

ORIENTER

les dirigeants vers les dispositifs de sortie de crise





Le plan « France Relance »



Engager une relance avec des moyens importants

- · Plus de 120 dispositifs
- · 100 milliards d'euros

Assigner des objectifs sociétaux à ces aides

- · Assurer la survie de savoirs faire
- Faire grandir les PME
- · S'inscrire dans l'avenir : numérique, écologie, énergie

Proposer une grande diversité de dispositifs

- · Multiples acteurs : banques et assurances, organismes publics, fonds d'investissement, ...
- · Subventions, prêts, fonds propres, garanties, ...







Commissaires aux comptes et « Relance France » : à la croisée des enjeux et des besoins



La crise a conduit à l'émergence de besoins auxquels les CAC peuvent répondre

| ACTEURS | ENJEUX | BESOINS |
|---|---|---|
| Pouvoirs publics : ETAT ET RÉGIONS | Atteindre les objectifs ciblés par les politiques publiques Eviter trop de pertes sur les financements | Sécurisation des accès aux dispositifs (respect des critères) Obtention d'éléments fiabilisés sur la situation financière |
| Financeurs: BANQUES, ASSURANCES, FONDS D'INVESTISSEMENT | Retour sur financements et investissements | Obtention d'éléments fiabilisés sur la situation financière en amont et en aval de l'octroi de financements |
| ENTITÉS bénéficiaires | Accéder aux dispositifs (conformité du projet aux critères, solvabilité de l'entité) | Assurances sur la conformité du projet aux dispositifs Assurances sur la situation financière et les pratiques commerciales |





Contributions des commissaires aux comptes dans l'environnement de crise

2020

Des comptes qui masquent la situation financière et nécessitent une analyse approfondie

Nécessité d'accompagner la mise en œuvre des dispositifs pour une relance ciblée et durable

2021

Nécessité de disposer d'informations actualisées et sécurisées au service de la reprise

Informations transparentes, exhaustives et sécurisées, au service des processus décisionnels de sortie de crise





Présentation de la mission Prévention et Relation de confiance »

La prévention : un rôle plus qu'une mission

Historiquement un rôle qui se traduit dans la **mission de l'alerte**



Dans la situation de crise : un rôle de **veille permanente accrue**





Mission « Prévention et Relation de confiance »

Evoquée dans le rapport Richelme



Annoncée à l'occasion de la Présentation du dispositif d'accompagnement des entreprises dans la sortie de crise du l^{er} juin 2021 (Bruno Le Maire et Eric Dupond-Moretti)

- La CNCC est signataire de ce plan
- Les parties signataires s'engagent à « concourir à une prévention des difficultés d'entreprises en aidant les entreprises à détecter les zones de fragilités et à agir au bon moment pour faire face >
- La contribution des CAC prend la forme de la mission « Prévention et Relation de confiance »

https://www.economie.gouv.fr/direct-videopresentation-dispositif-accompagnemententreprises-sortie-crise







Mission « Prévention et Relation de confiance »

Une mission en 3 étapes

ETAPE 1



• Un entretien avec le dirigeant pour faire le point de la situation de l'entreprise en cette période de pré sortie de crise

En vue



 D'établir un état des lieux de la situation globale de l'entreprise sur base déclarative du dirigeant et apprécier si l'entreprise est en difficulté



Mise à disposition par la CNCC d'un guide d'entretien (à venir)





Mission « Prévention et Relation de confiance »

Une mission en 3 étapes

ETAPE 2



• Une analyse de la situation financière de l'entreprise fondée sur des données historiques et prévisionnelles



 Réaliser un audit du bilan et attester des informations prévisionnelles



Mise à disposition d'exemples de lettre de mission et d'un rapport (à venir)





Mission « Prévention et Relation de confiance »

Volet 1: audit du bilan

- Fiabiliser l'historique
- Bilan complété d'une note annexe
- Pas d'audit du compte de résultat

Opinion du CAC sur le fait que « ce bilan traduit, dans tous ses aspects significatifs, la situation financière et patrimoniale de l'entreprise au regard des règles et principes comptables français >

Volet 2 : attestation sur les informations prévisionnelles

- Crédibiliser les prévisions
- Format des informations prévisionnelles au choix de l'entreprise
- Calendrier préconisé : ne pas dépasser le 31.12.2022

Attestation du CAC sur le fait que « les informations prévisionnelles présentées appellent ou non des observations >





Mission « Prévention et Relation de confiance »

Une mission en 3 étapes

ETAPE 3



• En cas d'incertitude sur la continuité d'exploitation, un entretien avec le dirigeant sur les risques associés

En vue



- Informer le dirigeant des risques de non continuité d'exploitation
- Sensibiliser le dirigeant sur le risque de défaillance et les amener à reconnaître les difficultés
- · Orienter le dirigeant vers les dispositifs appropriés





Mission « Prévention et Relation de confiance »

- Adaptée aux entreprises dotées ou non d'un CAC
- A l'initiative des dirigeants
- A l'initiative des parties prenantes ayant identifié des points de fragilité
 - Le comité départemental de sortir de crise présidé par le préfet
 - Les CCI
 - Les greffiers de tribunaux de commerce
 - Les services de l'Etat dans le cadre du partenariat « signaux faibles >





Présentation des missions Relance

Commissaire aux comptes et dispositif Relance

au service de l'intérêt général : veiller au bon usage de l'argent public



Accompagner les partenaires en charge de l'affectation des dispositifs à atteindre les objectifs fixés par la relance en :

- En évaluant la situation financière des bénéficiaires des aides afin qu'elles profitent à des entreprises viables atin qu'elles protitent à des entreprises viables
 En contrôlant le respect des critères d'accès aux dispositifs

- En vérifiant a postériori l'utilisation des fonds reçus
 En assurant une veille sur la recouvrabilité des prêts, avances, garanties

des assurances sous la forme d'attestations





Missions Relance



Une initiatives engagée de la CNCC

Contribution des CAC à la dynamique de la relance

- > Proposition de missions visant à flécher et sécuriser les dispositifs
- > Conférence et dossier de presse

Vérification de la conformité des informations communiquées à l'appui des candidatures / demandes

Apport
d'éléments
d'analyse sur
la santé
financière du
candidat au
dispositif au
regard des
données
historiques

Appréciation sur les informations prévisionnelle s du candidat au dispositif

Contrôle a posteriori de l'utilisation des dispositifs conformément aux engagements pris par les bénéficiaires







Vérification de la conformité des informations communiquées à l'appui des candidatures / demandes

| | Attestation de sincérité des éléments déclaratifs figurant dans les demandes de dispositifs | Attestation sur la situation régulière de l'entité au regard des organismes de recouvrement de taxes et de cotisations |
|----------------------|---|--|
| Objectif | Vérifier les informations déclaratives figurant dans les demandes dont certaines relatives au respect de critères spécifiques conditionnent l'accès aux dispositifs | Vérifier que les dispositifs sont attribués à des entreprises dont la situation est régulière en matière de cotisations et d'impôts vis-à-vis de ses obligations sociales et fiscales |
| Prérequis | Document établi par l'entreprise bénéficiaire, qui peut être le formulaire de demande de dispositif ou tout autre document déclaratif, mentionnant explicitement les éléments sur lesquels porte l'attestation d'un commissaire aux comptes | Document déclaratif de l'entreprise bénéficiaire sur sa situation à jour de ses déclarations et paiements au titre des charges sociales et fiscales. |
| Diligences du CAC | Analyse portant sur : Le respect des critères d'accès aux dispositifs de nature générale définis par les textes ou le partenaire Le respect de critères spécifiques à l'opération visée par le dispositif | Analyse portant sur la situation fiscale et sociale, comportant notamment : Une prise connaissance de la situation de l'entreprise sur ces aspects Une vérification des dernières déclarations et paiements La confirmation externe auprès des organismes sociaux et fiscaux L'Identification de l'existence d'éventuels litiges avec les organismes |









Analyse sur la santé financière du candidat au dispositif au regard des données historiques

| | Audit du bilan |
|-------------------|---|
| Objectif | Obtenir un état fiable de situation à une date donnée (notamment trésorerie, dettes, capitaux propres) |
| Prérequis | Comptes du bilan et une note annexe |
| Diligences du CAC | Réaliser un audit du bilan de l'entité en application des normes d'exercice professionnel (ou le cas échéant, en application de la NEP 912) |







Appréciation sur les informations prévisionnelles du candidat au dispositif

| | Attestation de conformité des informations prévisionnelles |
|-------------------|--|
| Objectif | Analyser les informations prévisionnelles établies par l'entité |
| Prérequis | Informations prévisionnelles établies par l'entité complétées de la description des hypothèses retenues pour leur établissement |
| Diligences du CAC | Prendre connaissance : des activités et du secteur d'activité de l'entité ; du processus d'analyse des activités, des stratégies, des plans et des risques inhérents ; du processus d'établissement des informations prévisionnelles et des procédures mises en place pour le choix des hypothèses et l'établissement de ces informations ; Apprécier si : les principales hypothèses retenues sont correctement décrites dans le document joint à l'attestation ; les informations prévisionnelles reflètent bien les hypothèses décrites ; les calculs sur la base des hypothèses décrites ont été correctement effectués ; les méthodes comptables utilisées pour l'établissement de ces informations sont conformes à celles suivies pour l'établissement des comptes. |





Missions Relance



Contrôle a posteriori de l'utilisation des dispositifs conformément aux engagements pris par les bénéficiaires

| | Attestation de conformité de l'utilisation faite du financement à l'objet pour lequel il a été versé | | | | |
|----------------------|--|--|--|--|--|
| Objectif | Vérifier que le financement reçu a été affecté à l'opération pour laquelle il a été attribué | | | | |
| Prérequis | Document déclaratif de l'entreprise bénéficiaire, décrivant les dépenses et investissements financés par le dispositif. | | | | |
| Diligences du CAC | Analyse comportant notamment : - Une prise de connaissance : - Des clauses du dispositif relatives aux dépenses et investissements et, le cas échéant, à leurs critères d'éligibilité et de territorialité ainsi que, le cas échéant, aux conditions additionnelles à respecter le cas échéant, des interprétations retenues par l'entité relatives aux clauses contractuelles des procédures mises en place par l'entité pour produire les informations figurant dans le document objet de l'attestation et pour s'assurer de la conformité de l'utilisation de fonds conformément à leur objet - La vérification de l'application effective de ces procédures - La vérification de la conformité des modalités de calcul des dépenses et des investissements retenues par l'entité avec celles figurant dans le dispositif - Des rapprochements pour contrôler la concordance des montants utilisés pour déterminer les dépenses, | | | | |
| | les investissements et les autres informations chiffrées avec les montants figurant dans la comptabilité, les données internes à l'entité en lien avec la comptabilité ou les données sous-tendant la comptabilité | | | | |













Des fiches descriptives détaillées



Des exemples de lettres de mission



Des exemples d'attestations





Mission < relance »

- Adaptée aux entreprises dotées ou non d'un CAC
- Mission à l'initiative
 - du dirigeant permettant de rassurer les partenaires
 - des partenaires dans le cadre de l'accès à un dispositif de relance

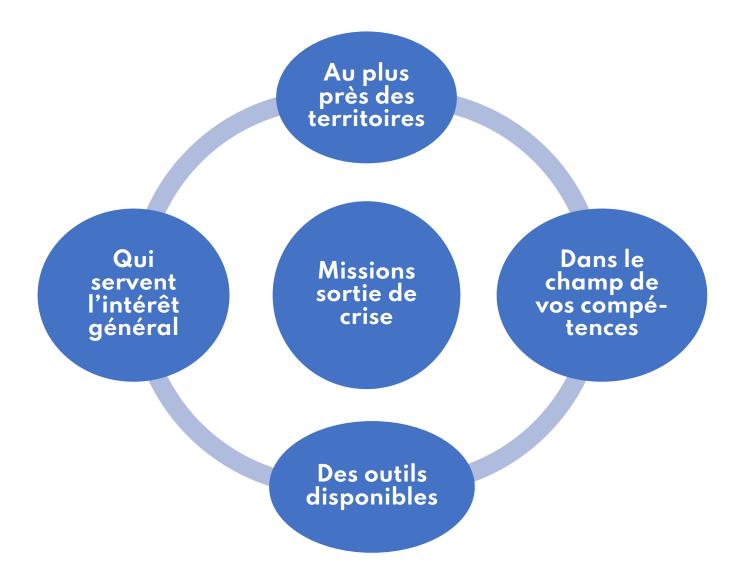
Certaines missions de commissaires aux comptes en lien avec le plan de relance sont déjà prévues par certaines règlementations

- ✓ **Décrets** instituant une aide visant à compenser les **coûts fixes** non couverts des entreprises dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de covid-19.
- ✓ Aides d'Etat : mécanisme de compensation partielle de billetteries sportives





En conclusion



Inscrivez-vous dans cette dynamique qui positionnera la profession vers une diversification de ses missions, au plus près des nouveaux besoins des entreprises et de leurs sollicitations.





ANNEXES tableaux < offre vs. besoins »

Exemples : Dispositifs visant à garantir la continuité d'exploitation des entités

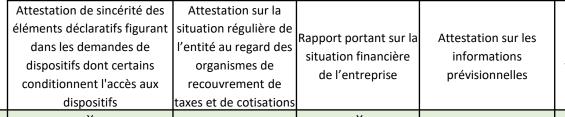
| garantir la continuité d'exploitation des entités | Attestation de sincérité des éléments déclaratifs figurant dans les demandes de dispositifs dont certains conditionnent l'accès aux dispositifs | Attestation sur la situation régulière de l'entité au regard des organismes de recouvrement de taxes et de cotisations | Rapport sur la situation financière de l'entreprise | Attestation sur les informations prévisionnelles | Attestation de conformité de l'utilisation faite du financement à l'objet pour lequel il a été versé |
|--|---|--|--|--|--|
| Mesure de soutien aux opérateurs patrimoniaux | X | | Χ | | |
| Mesure exceptionnelle de soutien à l'exportation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles | x | | Х | | |
| Mesures exceptionnelles de soutien aux industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel | Х | | Х | | Х |
| Plan de soutien à la filière musicale (dispositifs d'aide opérés par le Centre national de la Musique) | х | | Х | | Х |
| Relance de la programmation des institutions du spectacle vivant en région | x | | Х | | |
| Renforcement de l'intervention en garantie de l'IFCIC | X | | Χ | | |
| Soutien aux théâtres privés (spectacle vivant hors musique) | х | | Х | | |
| Activité partielle de longue durée (APLD) | X | | Х | | |

Exemples: Dispositifs visant à renforcer les fonds propres des entités



| ntités | Attestation de sincérité des éléments déclaratifs figurant dans les demandes de dispositifs dont certains conditionnent l'accès aux dispositifs | Attestation sur la situation régulière de l'entité au regard des organismes de recouvrement de taxes et de cotisations | Rapport sur la situation financière de l'entreprise | Attestation sur les informations prévisionnelles | Attestation de conformité de l'utilisation faite du financement à l'objet pour lequel il a été versé |
|---|---|--|--|--|--|
| Dotation aux fonds régionaux d'investissement | X | | X | X | |
| Fonds d'investissement pour le nucléaire | X | | X | Х | |
| Garantie de fonds propres Bpifrance | Х | | X | Х | |
| Prêts participatifs et obligations | X | | X | X | X |

Exe





Attestation de

| | éléments déclaratifs figurant | situation régulière de | D | A444-4: | conformité de |
|--|---------------------------------------|-------------------------|------------------------|---------------------|------------------------|
| xemples : Dispositifs visant à | dans les demandes de | l'entité au regard des | Rapport portant sur la | Attestation sur les | l'utilisation faite du |
| | dispositifs dont certains | organismes de | situation financière | informations | financement à l'objet |
| avoriser l'investissement des entités | conditionnent l'accès aux | recouvrement de | de l'entreprise | prévisionnelles | pour lequel il a été |
| | dispositifs | taxes et de cotisations | | | versé |
| Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur | X | | Х | | Х |
| Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques | Х | | | | Х |
| Décarbonation de l'industrie – Soutien à l'investissement pour l'efficacité | | V | | V | V |
| énergétique et la transformation des procédés | X | X | | X | X |
| Fonds de soutien à l'émergence de projets dans le tourisme durable | Х | | | | Х |
| Fonds de transition écologique pour les institutions de la création en région | X | | | | Х |
| Fonds pour le recyclage des friches | X | | | X | Х |
| Investissement dans le réemploi et le recyclage | X | | Х | | Х |
| Mobilisation du Programme d'Investissements d'Avenir | X | X | Х | | Х |
| Modernisation des abattoirs | X | X | Х | | Х |
| Modernisation du fonds stratégique pour le développement de la presse | X | X | | | Х |
| Plan Climat Bpifrance | X | X | | Χ | X |
| Plan d'investissement dans le numérique en santé | X | X | | | Х |
| Préservation de l'emploi de R&D | X | X | | | |
| Prêt croissance TPE | X | | Х | | Х |
| Soutien à la modernisation industrielle et renforcement des compétences de la | V | V | | | V |
| filière nucléaire | X | X | | | X |
| Soutien à la recherche et au développement dans la filière nucléaire | X | | | | Х |
| Soutien à l'export | X | X | | | Х |
| Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie | X | X | Х | | Х |
| Stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné en France – | X | V | | | X |
| appels à projets territoriaux | ^ | X | | | ^ |
| Stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné en France | X | X | Х | | Х |
| Le Fonds Avenir Bio | X | | Х | | Х |
| Renforcer le programme d'humanisation des structures d'hébergement | X | X | | | Х |
| Renfort des capacités d'hébergement en zones tendues pour les ménages sans | V | V | | | X |
| domicile | X | X | | | X |
| Rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux | X | X | | | Х |
| Transformation et réhabilitation des foyers de travailleurs migrants en résidences | , , , , , , , , , , , , , , , , , , , | | | | V |
| sociales | X | | | | X |
| Transformation numérique du sport | X | Х | | | Х |
| Fonds de restructuration des locaux d'activité | Х | Х | | | Х |